



# Concours International « Génies en Herbe OHADA » 2010 : Compte rendu partiel.

publié le **19/08/2010**, vu **4590 fois**, Auteur : [SAID ISSA](#)

Après une semaine de compétition acharnée mais amicale, Maître **KOUAO Sombo Viviane**, Présidente de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) et Présidente du Jury, déclare l'équipe du Burkina Faso victorieuse de l'édition 2010 du Concours International « Génies en Herbe OHADA ». En vérité, c'est une victoire commune, celle des organisateurs ainsi que celle de tous les participants !

Le Concours « Génies en Herbe OHADA » qui était à sa 2ème édition internationale a connu un grand succès. Tenu du 2 au 6 Août 2010 à Abidjan, il a vu la participation de quatre pays que sont **le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo**. Il faut relever que l'accroissement du nombre de participants au concours, de trois pays en 2009 à quatre pays en 2010, démontre bien que ledit concours, tout comme l'OHADA dont il fait la promotion, est à la conquête de l'Afrique.

« *Dum spiro spero* » (*Tant que je respire, j'espère*). Ce sont les mots de fin que prononça Monsieur **Pierre Olivier LOBE**, Président du Bureau Exécutif National de l'Association des Etudiants Juristes de Côte d'Ivoire (AEJCI) également Projet Manager du Concours « Génies en Herbe OHADA », pour traduire son vœu de voir grandir cette originale initiative de promotion du Traité OHADA. Belle œuvre communautaire, le concours organisé par l'Association des Etudiants Juristes de Côte d'Ivoire n'a pas encore reçu l'appui dont il doit bénéficier.

Heureusement, il existe des personnes bienveillantes qui soutiennent l'œuvre de l'AEJCI. Aussi, aux cotés des partenaires « naturels » que sont la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA et l'UNIDA, retrouve t-on l'Association des Jeunes Avocats de l'Afrique de l'Ouest (AJAAO). L'AJAAO, partenaire de l'AEJCI pour l'organisation de la présente édition du concours, s'est engagée à soutenir cette œuvre. Maître **COULIBALY Mathias**, Avocat à la Cour d'Appel d'Abidjan et Président de l'AJAAO, a tenu à le rappeler, une fois encore, lors du Dîner offert à l'endroit des participants au concours.

En marge de la compétition, et pour réaliser un des objectifs du concours, les participants ont posé les jalons de l'Association des Etudiants Juristes d'Afrique (African Law Students Association : ALSA) par l'adoption d'une Déclaration. Le texte met sur pied un Comité scientifique chargé de réfléchir sur le prochain réseau de jeunes juristes africains.

**Vive « Génies en herbe OHADA » 2011 !**

**Pierre-Olivier LOBE**

Project Manager, « Génies en Herbe OHADA »

Tél. : + 225 07 58 02 08

Email : [olivierlobe@ohada.com](mailto:olivierlobe@ohada.com)

**UNIDA / OHADA.com**